



**« ALGERIE-EUROPE, 10 ANS DE COOPERATION EN MATIERE PENITENTIAIRE :
BILAN ET PERSPECTIVE »**

Sidi-Fredj (Alger) le 8 octobre 2018

Allocution de M. John O'Rourke, Chef de Délégation

Délégation de l'Union européenne

- SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI -

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Justice,

Monsieur le représentant du Ministère des Affaires Etrangères,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants du corps diplomatique,

Monsieur le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion,

Messieurs les Directeurs des administrations pénitentiaires

Mesdames et messieurs les Magistrats et professionnels de la Justice

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi d'être parmi vous ce matin à l'occasion du séminaire marquant les 10 années de coopération UE-Alger dans le secteur pénitentiaire.

Le secteur de la justice, dont le volet pénitentiaire, reste un secteur prioritaire et un axe clé de la coopération entre l'UE et l'Algérie.

Ce séminaire est l'occasion de mettre en lumière les réformes initiées par l'Algérie dans le secteur et ses différents volets: législatifs et règlementaires, humanisation des conditions de détention telle que stipulée par les traités internationaux en matière de droits de l'homme, promotion des ressources humaines et application des programmes de réinsertion, modernisation du secteur par la construction d'établissements pénitentiaires en conformité avec les standards internationaux, l'introduction de l'informatique et la planification stratégique dans la gestion de ces établissements.

L'Algérie a entamé depuis 2006 un processus de réforme du secteur pénitentiaire. Beaucoup de progrès ont été accomplis et les efforts se poursuivent pour atteindre une modernisation et un fonctionnement qui répondent aux exigences d'aujourd'hui.

Le colloque d'aujourd'hui permet de réunir les directeurs de l'administration pénitentiaire des deux rives de la Méditerranée et du Sahel, avec lesquels l'Algérie entretient une coopération dans le domaine pénitentiaire, afin de permettre une coopération et un échange de savoir-faire sur l'expérience algérienne à l'échelle régionale.

La 2^{ème} journée de travaux de ce colloque se conclura demain, par la visite d'un établissement pénitentiaire et de l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire de Koléa.

J'attache un intérêt tout particulier à ce domaine qui permet un partage des connaissances entre spécialistes du secteur public des pays de l'Union européenne et de l'administration algérienne. Il offre à l'Algérie une opportunité de tirer profit de l'expérience européenne dans les différents secteurs, en vue d'un rapprochement en termes de bonnes pratiques, d'approches et de législation.

La rencontre d'aujourd'hui constitue une opportunité de mettre en exergue les résultats de fructueuse coopération algéro-européenne dans le domaine pénitentiaire. En effet, l'UE a contribué à la réforme du secteur pénitentiaire à travers deux programmes; le premier qui concerne l'appui à la réforme du système pénitentiaire (Justice II), a démarré en juin 2008 jusqu'en juin 2014 et a porté sur 4 axes essentiels: la réinsertion, la formation des ressources humaines, les systèmes informatiques et la sécurité. Le second consiste en un contrat de jumelage de 30 mois (16 Mai 2016 au 15 Novembre 2018) entre l'administration pénitentiaire algérienne et ses homologues française et italienne, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'UE.

Le programme Justice II a permis au secteur de se doter de divers outils et d'instruments modernes et a également contribué à renforcer les capacités de ses ressources humaines à travers la formation et le transfert de savoir-faire.

Rappelons brièvement les principaux résultats obtenus du Programme d'appui à la réforme du système pénitentiaire (PARSP):

- Un de ces résultats les plus importants est l'élaboration du Référentiel des Emplois et Compétences du personnel (RPA) de la DGAPR, clé de voûte du Programme de coopération en raison de sa portée stratégique qui vise à doter les décideurs d'un outil de planification dynamique, qui permet de valorisation des ressources humaines dans le secteur.

- Un autre résultat **phare** du Programme de coopération sur lequel je m'arrêterai également c'est la **Formation et accompagnement de Services d'Orientation et d'Evaluation pilotes aux établissements pénitentiaires**. Il s'agit d'actions, de formation, de supervision et d'accompagnement des professionnels des Services d'Orientation et d'Evaluation d'Etablissements pénitentiaires pilotes (d'El Harrach, Bejaia, Ain Oussara et Oran), pour la mise en œuvre d'instruments modernes d'évaluation de risque de comportements violents, ainsi que des outils de mesure de la dangerosité et de la psychopathie.

- Renforcement et le développement des exploitations agricoles, accompagnées par différents séminaires organisés au profit des responsables de ces exploitations dans le cadre de l'appui technique permanent apporté à ces dernières.

- Elaboration d'une Charte éthique et Code Déontologique Médical. La formation de formateurs a été réalisée en vue d'une formation en cascade avec la publication de la Charte Ethique et du code déontologique médical.

- Mise en place des Equipes Spéciales d'Intervention (ESI) qui contribuent par leur reproduction à l'échelle nationale, à la modernisation de l'institution pénitentiaire et à une meilleure applicabilité de la réforme de la justice.

Le Programme d'appui à la réforme du système pénitentiaire (PARSP) a été un précieux complément au programme national car il met à disposition de la direction générale de l'administration pénitentiaire algérienne et de son personnel, de l'expertise de qualité ainsi qu'un dispositif de formation pluridisciplinaire adapté à ses besoins.

Le contrat de jumelage actuellement en cours et qui va se clôturer prochainement vient en continuité du programme et à la poursuite des résultats obtenus.

Mesdames et Messieurs;

Il n'est point nécessaire de rappeler l'importance que revêt le secteur de la justice de manière générale, dans toute stratégie de développement, par l'établissement d'un système efficace de réformes.

En raison de ces développements, la politique et les modernisations apportées sont des priorités pour toutes les parties concernées par la dimension de coopération Euro-Méditerranéen.

Nous sommes confiants d'avoir la même compréhension de ces objectifs que nos partenaires algériens car les actions prévues durant ces 10 ans de coopération et qui se poursuit encore, ont fait l'objet d'un dialogue soutenu avec les services techniques du Ministère de la Justice et sont en accord avec la réforme engagée par le gouvernement algérien pour le secteur. Cette coopération avec les différents cadres des directions concernées est d'une qualité exceptionnelle et a démontré une réelle attente, que je salue, et une grande volonté de coopérer, avec une grande disponibilité des services concernés.

Les travaux réalisés durant ces 10 années ont permis, d'une part, de contribuer au renforcement de la politique pénitentiaire par l'élaboration de méthodes de gestion appropriées, des objectifs précis de durabilité et de performance ; D'autre part, de soutenir les efforts de l'Algérie dans l'amélioration du secteur visant à accompagner l'Algérie dans sa modernisation et dans son rapprochement vers l'UE.

La qualité de ces résultats est, certainement, aussi le fruit d'une étroite collaboration entre les équipes algériennes et européennes à qui je tiens à rendre hommage et que je remercie chaleureusement.

Permettez-moi de conclure en réitérant mes remerciements aux représentants de la **Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR)** relevant du Ministère de la Justice, offrant à l'Algérie l'expérience d'avoir mis en place les bonnes pratiques européennes avec succès, aux AE pour leur soutien constant et à vous tous qui par votre présence rehaussez la qualité de ce séminaire.

Je vous remercie pour votre aimable attention, je vous souhaite beaucoup de succès pour ce séminaire. SHOUKRAN.